



Société des Régates Messines



L'APPEL DE LA MOSELLE A METZ

PROGRAMME

MANIFESTATION

Randonnée touristique du samedi 25 avril 2026
Labellisée RANDON'AVIRON

ORGANISATEUR

Société des Régates Messines (SRM)

CODE DES COURSES

F.F.A.

CHARTE DE LA RANDONNÉE (annexe)

Obligations du rameur randonneur.
Engagements de l'organisateur.

RAMEURS

Tenue club souhaitée.

ACCOMPAGNATEURS

Possibilité de rotation sur les bateaux à la mi-journée.
Une visite guidée de Metz incluse.
Parcours d'accompagnement libre en VTT possible (matériel non fourni).

EMBARCATION

Yolettes.

PARCOURS

Possibilité de s'inscrire pour 57km (37km le matin et 20km l'après-midi)
ou 25km (25km le matin)

Matin : départ sur le canal de Jouy, à proximité du club, jusqu'à la jonction avec la Moselle et emprunt de la Moselle côté Nancy jusqu'au km 317.500 ; puis retour au club par la Moselle et l'écluse d'Ars sur Moselle ; petit parcours limité au km 311.500.

Après-midi : découverte du centre-ville par le bras de la Moselle (temple neuf opéra théâtre, préfecture...), retour au plan d'eau pour un aller-retour sur la Moselle jusqu'au km 306.900.

Les participants aux 25 km sont invités à participer à une visite guidée du centre de Metz.



Société des Régates Messines



Pour le respect des horaires, les organisateurs se réservent la possibilité de réduire la distance, en fonction des aléas climatiques ou des circulations commerciales, pour l'ensemble des équipages ou uniquement pour les retardataires.

NIVEAU DE PRATIQUE

Rameur confirmé (au moins un an de pratique régulière) pour les 57km.
Rameur autonome (sait ramer, n'est pas obligatoirement entraîné ; aviron niveau 2 en rivière) pour les 25km.

FRAIS DE PARTICIPATION

Formule avec 1 repas sans hébergement : rameurs et accompagnants 50 €.

LOCATION DE SIÈGES

Nous tenons à la disposition des rameurs isolés et des clubs éloignés 70 sièges au prix de 30 € par siège (pack FFA +SRM).
Une yolette complète -> 150 €.

ENGAGEMENTS

Ouverture le 02 janvier 2026

A adresser à : Société des Régates Messines
Alain COURVOISIER
2, quai des Régates
57000 METZ

Tél. : 03 87 66 86 03 ou 09 83 07 43 74

Ou alain.courvoisier@regatesmessines.fr

Les engagements sont limités à 140 participants :

20 bateaux ; 120 rameurs ; 20 accompagnateurs

Clôture des inscriptions le 20 mars 2026 ou dès que le nombre limite d'engagements sera atteint.

Remboursement à 100% en cas d'annulation de la randonnée pour raison de sécurité. Aucun remboursement si désistement dans les 5 jours avant la randonnée.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Rendez-vous à 7h00 le samedi 25 avril au matin à la Société des Régates Messines à Metz.